

# A vos Vignes

## N° 17 – 30 juillet 2019

### Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du  
Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 17

#### **A retenir :**

Stade pré-véraison/véraison  
Risque mildiou faible, prévoir un cuivre à la véraison  
Risque oidium moyen à assez élevé: arrêt des traitements pour les parcelles parfaitement saines.  
Pas d'insecticide à prévoir

#### **Mildiou :**

Le risque modélisé est faible malgré les pluies de ce week-end. Un fois les grappes fermées, la sensibilité diminue fortement.

*Prévoyez éventuellement un cuivre à la véraison dirigé sur le haut du feuillage. Eviter la zone des grappes, cuivre et fermentation ne faisant pas bon ménage ...*

#### **Oïdium:**

S'il n'y a pas ou peu de symptômes, vous n'avez plus rien à faire. Si vous faites un cuivre contre le mildiou à la véraison, il aura également un effet sur l'oïdium : il empêche le développement des cléistothèces, l'organe de conservation hivernal.

S'il y a des symptômes, les traitements phytosanitaires auront du mal à les contenir. Vous risqueriez maintenant de surtout favoriser les résistances.

*Pour les parcelles où la fréquence de ceps contaminés est élevée, l'effeuillage sur une face sera le traitement le plus efficace.* Vous pouvez en passant couper les grappes les plus atteintes, ce qui évitera qu'elles ne contaminent les grappes voisines. C'est fastidieux, certes, mais à ce stade, bien plus efficace qu'un traitement.

#### **Cicadelles vertes (des grillures)**

*Aucun traitement n'est justifié actuellement, le nombre de cicadelles est très faible, y compris sur pinot, et on ne voit pas ou peu apparaître de symptômes foliaires.*

#### **Vers de la grappe**

*Aucun traitement n'est justifié actuellement, le nombre de ponte étant faible et les premières perforations peu nombreuses. Les températures élevées ont stoppé l'activité de ponte et tué les œufs présents. .*

**L'absence d'insecticide permet à la faune auxiliaire de se développer et de supprimer naturellement bon nombre de ravageurs !**

## Service Agronomie

### Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 17

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent

Vous trouverez ci-dessous différents liens:

- pour retrouver l'ensemble des matières actives des produits utilisables :

[e-phy catalogue produits phyto](#)

- l'état des lieux 2019 des résistances aux différentes molécules utilisées :

[http://viticulture.ecophytopic.fr/sites/default/files/actualites\\_doc/NC2019\\_mildiou\\_o%C3%AFdium\\_botrytis\\_blackrot\\_vigne\\_0.pdf](http://viticulture.ecophytopic.fr/sites/default/files/actualites_doc/NC2019_mildiou_o%C3%AFdium_botrytis_blackrot_vigne_0.pdf)

*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de  
l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits  
phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.  
Rédaction: Véronique Sarrot*

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex  
Tél: 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*